



Crucifères

Avertissement N° 6 – 16 juin 2016

- **État de la situation** : retour des beaux jours après du temps frais, humide et venteux; les conditions climatiques de la semaine dernière n'ont pas toujours permis aux pesticides d'agir efficacement; le contrôle des mauvaises herbes demeure un défi; faible présence de punaise terne dans la Capitale-Nationale.
- **Cécidomyie du chou-fleur** : populations très variables d'une région et d'un champ à l'autre.
- **Mouche du chou** : la ponte se poursuit. Les œufs et larves sont observés en proportions variables dans les régions.
- **Altises** : faible activité dans l'ensemble des régions, mais surveillez son retour avec le beau temps.
- **Chenilles défoliatrices** : des larves de piéride du chou et de fausse-teigne des crucifères sont observées dans les champs, mais rien de préoccupant.
- **Fonte des semis** : quelques cas observés dans plusieurs régions.
- **Taches alternariennes** : premières observations sur de vieilles feuilles de crucifères des Basses-Laurentides.

ÉTAT DE LA SITUATION

Le climat frais et humide dominait encore sur l'ensemble du territoire québécois la semaine dernière. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les cultures sont confrontées à d'importantes quantités d'eau tombées dernièrement. Près de la Capitale-Nationale, les plants sont affectés par les conditions d'humidité élevée qui font en sorte que certaines portions de champ sont saturées en eau. Des plants souffrant d'asphyxie racinaire sont donc observés.

Avec les conditions climatiques actuelles, des cas de phytotoxicité ont été rapportés à la suite de traitements phytosanitaires. À cet égard, nous vous recommandons de bien lire les étiquettes d'homologation des produits pour vous assurer de traiter dans les conditions optimales et ainsi éviter d'endommager vos cultures.

Dans la Capitale-Nationale, la présence de **punaise terne** a été notée, mais on ne rapporte pas de dégâts. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean et en Chaudière-Appalaches, la présence de méligèthes a été rapportée. Ce ravageur des grandes cultures ne semble toutefois pas causer de dommages dans les légumes crucifères. Pour en savoir davantage sur les méligèthes, consultez le **bulletin d'information N° 21** du 15 juillet 2015 du RAP Grandes cultures.

Il semble que les mauvaises herbes continuent leur progression dans plusieurs champs. Si vous souhaitez en savoir davantage sur les herbicides homologués dans les crucifères, consultez le **bulletin d'information N° 1** du 9 mai 2016.

Le retour des températures saisonnières risque d'être profitable pour les insectes au cours des prochains jours. Soyez à l'affût pour pouvoir intervenir lorsque les conditions sont optimales.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

D'après les données du réseau de suivi de la cécidomyie du chou-fleur¹ (*Contarinia nasturtii* Kieffer), l'insecte est présent dans toutes les régions, sauf celle de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Les niveaux de captures dans les pièges à phéromone sont très variables d'une région et d'un site à l'autre. Consultez le tableau suivant pour connaître l'état de la situation de vos régions.

Réseau cécidomyie du chou-fleur 2016 – Les données de piégeage par région		
Région	Nombre de sites	Niveau de captures dans les pièges
Abitibi-Témiscamingue*	1	Faible à élevé
Bas-Saint-Laurent*	3	Moyen à élevé
Capitale-Nationale	3 (Île d'Orléans)	Faible
Centre-du-Québec (nouvelle région suivie en 2016)	1	Faible
Chaudière-Appalaches*	6	Faible à élevé
Estrie	3	Faible à élevé
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (nouvelle région suivie en 2016)**	2	s. o.
Laval–Lanaudière	10	Faible
Laurentides	10	Faible
Mauricie	3	Faible
Montérégie-Est	10	Faible
Montérégie-Ouest	4	Faible
Saguenay–Lac-Saint-Jean*	6	Faible à moyen

* D'autres sites sont suivis par le RAP Grandes Cultures dans les champs de canola. Les niveaux d'infestation tiennent également compte de ces données.

** s. o. : le relevé des pièges à phéromone n'est pas commencé dans cette région

Souvenez-vous que le relevé des pièges à phéromone doit être effectué au moins deux fois par semaine pour être en mesure d'intervenir rapidement s'il faut protéger les plants de crucifères de la cécidomyie du chou-fleur. Pour plus d'information sur la biologie de la cécidomyie du chou-fleur, consultez le [bulletin d'information N° 2](#) du 18 mai 2016 et pour plus de renseignements sur la stratégie d'intervention contre cet insecte, il faut se référer au [bulletin d'information N° 4](#) du 2 juin 2016. Finalement, la liste des produits homologués contre ce ravageur est disponible dans le [bulletin d'information N° 3](#) du 25 mai 2016.

MOUCHE DU CHOU

La ponte de la mouche du chou (*Delia radicum*) est stable ou en diminution dans l'ensemble des régions et quelques larves sont observées localement dans quelques champs. Un deuxième traitement insecticide a été nécessaire à certains endroits où la présence et les dommages de larves étaient plus élevés.

¹ Le réseau de suivi de la cécidomyie du chou-fleur est coordonné par le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL), depuis 2006. Nous tenons à remercier tous les collaborateurs qui participent à ce réseau sans qui le suivi ne serait pas possible.

Si une intervention est nécessaire pour prévenir des dommages de larves de mouche du chou, appliquez les insecticides comme recommandé par les fabricants. Sur les étiquettes des produits homologués contre la mouche du chou, on indique de faire l'application du chlorpyrifos en bassinage, communément appelé en « drench » pour assurer une meilleure efficacité du traitement insecticide en postplantation. Cela signifie qu'il faut appliquer beaucoup d'eau sur une bande d'environ 20 cm de largeur au-dessus de chacun des rangs. Selon la culture, le volume d'eau à utiliser par 100 m de rang est très variable. Consultez l'étiquette des insecticides homologués pour vous assurer d'utiliser le bon volume d'eau afin qu'ils pénètrent suffisamment dans le sol et qu'ils protègent ainsi les plants. Pour plus d'information sur les produits homologués contre la mouche du chou dans les cultures de crucifères, consultez le [bulletin d'information N° 3](#) du 25 mai 2016.

ALTISES

L'activité des altises était relativement faible en raison des conditions climatiques (pluie, vent, et temps plus frais) de la semaine dernière. En effet, les altises sont plus actives lorsque le soleil et la chaleur sont au rendez-vous. Il est donc important de garder un œil sur ces ravageurs avec le retour du beau temps. Consultez le [bulletin d'information N° 3](#) du 25 mai 2016 pour obtenir la liste des insecticides homologués contre les altises dans les crucifères.

CHENILLES DÉFOLIATRICES

La présence de larves de fausse-teigne des crucifères (*Plutella xylostella*) et de piéride du chou (*Pieris rapae*) demeure encore peu préoccupante dans l'ensemble des régions. Prenez soin de bien dépister le cœur des plants où les larves ont tendance à se cacher. Pour en connaître davantage sur la fausse-teigne des crucifères, il faut se référer à l'[avertissement N° 3](#) du 27 mai 2016. L'[avertissement N° 4](#) du 3 juin 2016 donne plus d'information sur la piéride du chou.

MALADIES

Fonte des semis

Des cas de fonte des semis ont été rapportés au Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans les Basses-Laurentides et en Montérégie.

Les conditions d'humidité élevée du sol des derniers jours pourraient en être la cause. Dans les cas les plus extrêmes, les plants sont morts.

Le retour des beaux jours devrait aider à limiter les dommages occasionnés par cette maladie.



Fonte des semis
Photo : Djamel Esselami, Prisme

Taches alternariennes

Les premières observations de taches alternariennes ont été rapportées par nos collaborateurs des Basses-Laurentides. Leur faible présence a été notée sur les plus vieilles feuilles de plants de chou. Des traitements ne sont toutefois pas nécessaires.

Ces taches sont causées par des champignons (*Alternaria brassicae* et *Alternaria brassicicola*) qui sont présents dans le sol, sur les graines et les débris végétaux. Le vent, la pluie, la machinerie, les travailleurs et les animaux permettent aux spores de ces champignons de se disséminer.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Isabel Lefebvre, B. Sc. App. – Avertisseuse
Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)
Tél. : 450 589-7313, p. 239 – Cell. : 514 348-5348
Courriel : i.lefebvre@ciel-cvp.ca

Mélissa Gagnon, agronome – Coavertisseuse
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière,
MAPAQ Tél. : 450 589-5781, p. 5046
Courriel : melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Sarah Nolin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 6 – Crucifères – 16 juin 2016